

## *Consultation publique - Un nouveau chapitre culturel pour le Québec Mémoire présenté par la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie*

---

### **RÉSUMÉ**

La Société Saint-Jean-Baptiste œuvre depuis plus de 80 ans à la promotion et la valorisation du patrimoine québécois. Elle associe étroitement la culture d'un peuple à son identité, d'où la nécessité de veiller à ce qu'il y ait un environnement propice à son effervescence. L'expression de l'identité d'un peuple par la culture est intimement liée au rapport que les citoyens entretiennent avec le territoire où sont enracinés. Par conséquent, il est essentiel que la nouvelle politique culturelle assure un accès à la vie culturelle et artistique pour l'ensemble des Québécois, ceux des grands centres urbains comme ceux des régions éloignées. Une vision nationale de la culture de cet ordre permet non seulement de dynamiser les régions sur le plan démographique, mais aussi économique et même touristique. La jeunesse québécoise cherche à se brancher sur le monde, mais l'univers mondialisé s'exprime d'abord et avant tout en anglais. Proposons à cette jeunesse de s'exprimer et de rayonner dans le vaste réseau mondial de la francophonie. Pour y arriver, il convient de veiller à ce qu'elle connaisse sa propre culture pour mieux la partager. Ainsi, des programmes pour initier et encourager les jeunes à s'appropriier la culture québécoise francophone doivent être réfléchis. Également, les lieux multifonctionnels que sont devenues les bibliothèques publiques gagneraient à être davantage soutenus par le gouvernement. L'offre de produits culturels est de grande qualité et les espaces publics de ce type aident l'intégration des immigrants à leur société d'accueil.

Il nous apparaît important que le gouvernement travaille à augmenter la diffusion du talent et du savoir-faire québécois, de même qu'à instaurer des mesures pour améliorer les conditions socioéconomiques des créateurs. La question de la reconnaissance de la culture autochtone incite une réflexion sérieuse quant au besoin d'enseigner les langues ancestrales de ces peuples. Aussi, la création de dictionnaires contribuerait à sauvegarder et transmettre plus facilement des connaissances culturelles de ces peuples de traditions orales.